



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : ANIMATION BAL DES POMPIERS 13
JUILLET 2019**

**DÉCISION N° AU-19-256
EN DATE DU 09 JUILLET 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDÉRANT la volonté de la ville d'organiser un bal le soir du 13 juillet à l'occasion de la fête nationale afin de proposer une animation aux vincennois..

CONSIDÉRANT la proposition faite par la société ESIL (Evènementiel Sonorisation Innovation Location)

D É C I D E

DE SIGNER un contrat avec la société ESIL (Evènementiel Sonorisation Innovation Location) sis au 47 rue nationale 78520 LIMAY représentée par Monsieur Éric IZAUTE, responsable commercial, aux fins d'assurer l'animation du bal du 13 juillet à l'occasion de la fête nationale ; le montant de la prestation s'élève à cinq mille huit cents quatre-vingt-dix euros (5890 euros TTC)

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Signé

Charlotte LIBERT-ALBANEL